



SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Clermont-Ferrand  
pour la  
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

DANS CE CADRE	Académie :	Session :
	Examen :	Série :
	Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
	Epreuve/sous épreuve :	
	NOM :	
	(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)	
	Prénoms :	N° du candidat <input type="text"/>
Né(e) le :	(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)	
NE RIEN ÉCRIRE	Appréciation du correcteur	
	<input style="width: 150px; height: 40px;" type="text"/>	

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

# BEP

## PRÉVENTION, SANTÉ, ENVIRONNEMENT.

**SESSION 2013**

**DUREE : 1 H 00 maximum**

**Les candidats répondent directement sur le sujet.**

**L'utilisation de la calculatrice n'est pas autorisée.**

**COEFFICIENT : 1**

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1 à 11  
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.  
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

	Barème	Notation
Situation 1	/ 10 points	
Situation 2	/ 10 points	
Note sur 20 en points entiers ou ½ points	20 points	

# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

## SITUATION 1 (10 Points)

### Document 1

La région Ile-de-France présente, mardi 25 avril, son Pass santé contraception. Ce dispositif permettra à 159 000 lycéens et lycéennes de seconde, apprenties et élèves en formation sanitaire et sociale, d'accéder gratuitement et de façon anonyme à une contraception pendant quelques mois.

Ce Pass comprend des coupons remis aux jeunes par l'infirmière de l'établissement scolaire. Ces tickets leur permettent ensuite de se rendre chez les professionnels de santé, a expliqué le conseil régional au moment de l'adoption de la mesure, en juin 2010. Ces coupons seront valables pour des consultations chez le médecin, des prises de sang et des analyses médicales, ainsi que pour la délivrance "de tous contraceptifs" pour une durée de trois à six mois. Le professionnel de santé se fera rembourser par la région, a précisé la collectivité. [...] "Les jeunes ayant besoin d'une contraception, régulière en particulier, sont confrontés à différents obstacles", développe la région, qui cite "le manque de confidentialité du circuit de remboursement", les problèmes de "financement" ou encore une "méconnaissance" du sujet. La mesure vise également "à faire reculer le nombre d'IVG ou de grossesses non désirées", poursuit le conseil régional.

Au niveau national, plus de 13 200 IVG ont été réalisées sur des mineures en 2006, selon l'Inspection générale des affaires sociales, un chiffre en hausse continue. En 2002, on en comptait 10 722. Le gynécologue Israël Nisand estime que ce nombre est d'ailleurs "sous-évalué" et serait plus proche de "15 000". Le médecin a été chargé par le gouvernement de réfléchir à l'idée de l'anonymat et d'une gratuité générale de la contraception.

Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) article du 26.04.2011

1.1 Analyser la situation problème en répondant aux questions suivantes :

1.1.1 Quel est le nom du dispositif présenté dans le document 1 ?

.....

1.1.2 Où est mis en place ce dispositif ?

.....

1.1.3 Qui est concerné par ce dispositif ?

.....

.....

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**

1.1.4 Sous quelle forme se présente ce dispositif ?

.....  
.....

1.1.5 Combien de temps dure ce dispositif ?

.....  
.....

1.1.6 Pourquoi ce dispositif a-t-il été mis en place ?

.....  
.....

1.2 Identifier le problème soulevé dans ce document par l'inspection générale des affaires sociales.

.....  
.....  
.....

1.3 Donner la signification du sigle IVG.

.....  
.....

1.4 Distinguer contraception et IVG.

.....  
.....  
.....  
.....

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel  
Réseau CPEP

## NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

### Document 2

**Principales méthodes contraceptives\* utilisées par les femmes âgées de 15 à 49 ans en 2010 (en %) déclarant utiliser une méthode contraceptive.**

	Contraception définitive (stérilisation)	DIU (ou stérilet)	Implant, patch, anneau, injection	Pilule	Préservatif	Méthodes locales	Méthodes naturelles	
15-19 ans	-	-	2,8	78,9	18,3	-	-	
20-24 ans	-	3,7	5,4	70,8	83,4	7,2	-	0,3
25-34 ans	0,5	20,3	6,2	63,4	8,7	0,1	0,8	
35-44 ans	3,5	36,0	3,9	43,4	11,6	0,2	1,4	
45-49 ans	5,2	43,2	3,4	35,5	9,7	0,4	2,6	
Total	2,2	26,0	4,7	55,5	10,3	0,1	1,2	

\* : lorsque plusieurs méthodes étaient citées, la plus « sûre » a été retenue ; ainsi, c'est la méthode apparaissant la plus à gauche dans le tableau qui a été privilégiée.

Champ: France métropolitaine. Femmes non enceintes déclarant utiliser systématiquement ou non, un moyen pour éviter une grossesse, sexuellement actives dans les douze derniers mois, ayant un partenaire homme au moment de l'enquête.

Source : Baromètre Santé 2010.

Source : Baromètre Santé 2010

1.5 Relever dans le document 2 le mode de contraception le plus utilisé chez les 15-19 ans.

.....

1.6 Identifier un inconvénient de ce mode de contraception.

.....

1.7 Proposer un autre moyen de contraception qui pourrait convenir à une adolescente et qui pallierait à cet inconvénient.

.....

1.8 Justifier votre réponse.

.....

.....

## NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

1.9 Cocher la bonne réponse :

Pour obtenir un moyen de contraception il faut passer par un médecin traitant.

VRAI

FAUX

1.10 Justifier votre réponse.

.....

.....

1.11 Expliquer la phrase : « le manque de confidentialité du circuit de remboursement » pour les adolescentes qui ont besoin d'un moyen de contraception.

.....

.....

### Document 3

#### Avoir utilisé la contraception d'urgence au cours de la vie et facteurs associés chez les filles de 15-25 ans

Modèle de régression logistique	Odds ratio (IC - 95%)
Etre âgé de 20-25 ans <sup>(1)</sup>	1,3 (0,9 - 1,9)
Ne pas avoir de parent qui travaille (chômage, retraite, foyer, congé parental, autre)	0,8 (0,5 - 1,3)
Vivre dans une famille monoparentale, recomposée, seul ou dans un autre type de famille	1,1 (0,7 - 1,6)
Ne pas être satisfait de l'école / études / travail	0,8 (0,6 - 1,2)
Avoir une pratique religieuse régulière ou occasionnelle	1,0 (0,6 - 1,6)
Etre polyconsommateur régulier* d'alcool, tabac et cannabis	4,1 (2,0 - 8,1)
Résider en Ile-de-France	1,2 (0,8 - 1,7)

\* Avoir consommé de l'alcool au moins une fois par semaine et/ou avoir eu au moins trois ivresses au cours des douze derniers mois, fumer quotidiennement du tabac et avoir consommé du cannabis au moins dix fois au cours des douze derniers mois

(1) référence : 15-19 ans

Source : « jeunes en Ile-de-France : activités physiques, surpoids et conduites à risque »

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**

**1.12** Dans le document 3, relever le facteur le plus important responsable de la prise d'une contraception d'urgence.

.....

**1.13** Hormis le risque de grossesse, citer :

- 1 effet à long terme de cette conduite à risque :

.....

- 1 effet à court terme de cette conduite à risque :

.....

**1.14** Proposer une mesure de prévention individuelle qui protège à la fois d'une grossesse non désirée et des IST.

.....

.....

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel  
Réseau SCEREN

# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

## SITUATION 2 (10 Points)

### Document 4

Ce 9 février 1999 au matin, à la table de la commission de sécurité de Chamonix, l'inquiétude est grande. Des avalanches ont atteint la vallée. Des routes sont coupées. D'autres vont tomber. Mais où, parmi les 117 couloirs que compte le site ? Personne ne songe à la montagne de Peclerey qui domine le hameau de Montroc. Et pourtant, à 14 heures, cette avalanche oubliée va se détacher du cirque supérieur à 2 400 m, et traverser le fond de vallée, atteignant 19 chalets. [...] Et pourtant la zone avait été classée constructible (blanc ou bleu).

[...] « ...Les catastrophes arrivent là où on ne les attend pas, explique François Rapin, ingénieur au Cemagref et chargé en 2003, de répertorier tous les sites habités sensibles aux avalanches. Prenez Xynthia, l'an dernier: Pourquoi à chaque fois, on se laisse surprendre ? Parce que ces phénomènes sont rares, à l'échelle d'une vie d'homme." Or dans les années 60-70, les Alpes, ont été l'objet d'une forte poussée urbanistique, sans toujours tenir compte de ce passé.

Dès 2006, la direction générale de la prévention des risques informait les préfets de montagne de la démarche "Sites sensibles aux avalanches", la première à classer les sites selon l'importance de leur risque.

La méthode de François Rapin et de son groupe d'experts consiste à croiser deux paramètres. "Ces drames sont la conjonction d'un aléa, un phénomène avalancheux quantifié et localisé, et d'une vulnérabilité, à savoir des zones habitées ou des voies de communication." Chaque couloir a été classifié selon sa population, sa morphologie, son histoire et la climatologie du massif. [...] Quelque 1 429 sites ont été répertoriés sur 292 communes de 17 départements des six massifs. Et 21% d'entre eux sont considérés comme de sensibilité forte et 24% douteuse

On découvre que 109 de ces avalanches exposant des habitations ne sont pas répertoriées dans des plans de préventions des risques naturels (PPR). [...]

Source : [www.ledauphine.com](http://www.ledauphine.com) du 17/02/2011

2.1 Identifier la nature du risque qui est évoqué dans le document 4.

2.2 Citer deux autres risques majeurs naturels possibles.



## NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

2.3 Relever la mesure de prévention qui a été impulsée face à ce risque.

.....  
.....

2.4 Identifier les quatre paramètres pris en compte dans cette mesure.

.....  
.....

2.5 Nommer le document qui liste les mesures de prévention.

.....

2.6 Identifier l'aléa, la vulnérabilité et le risque à l'aide du document 5 dans le cas du drame de 1999 :

Document 5

L'ALEA = .....

LA VULNERABILITE ou ENJEU =  
.....

LE RISQUE =  
.....



Graphis : MEDD-DPR

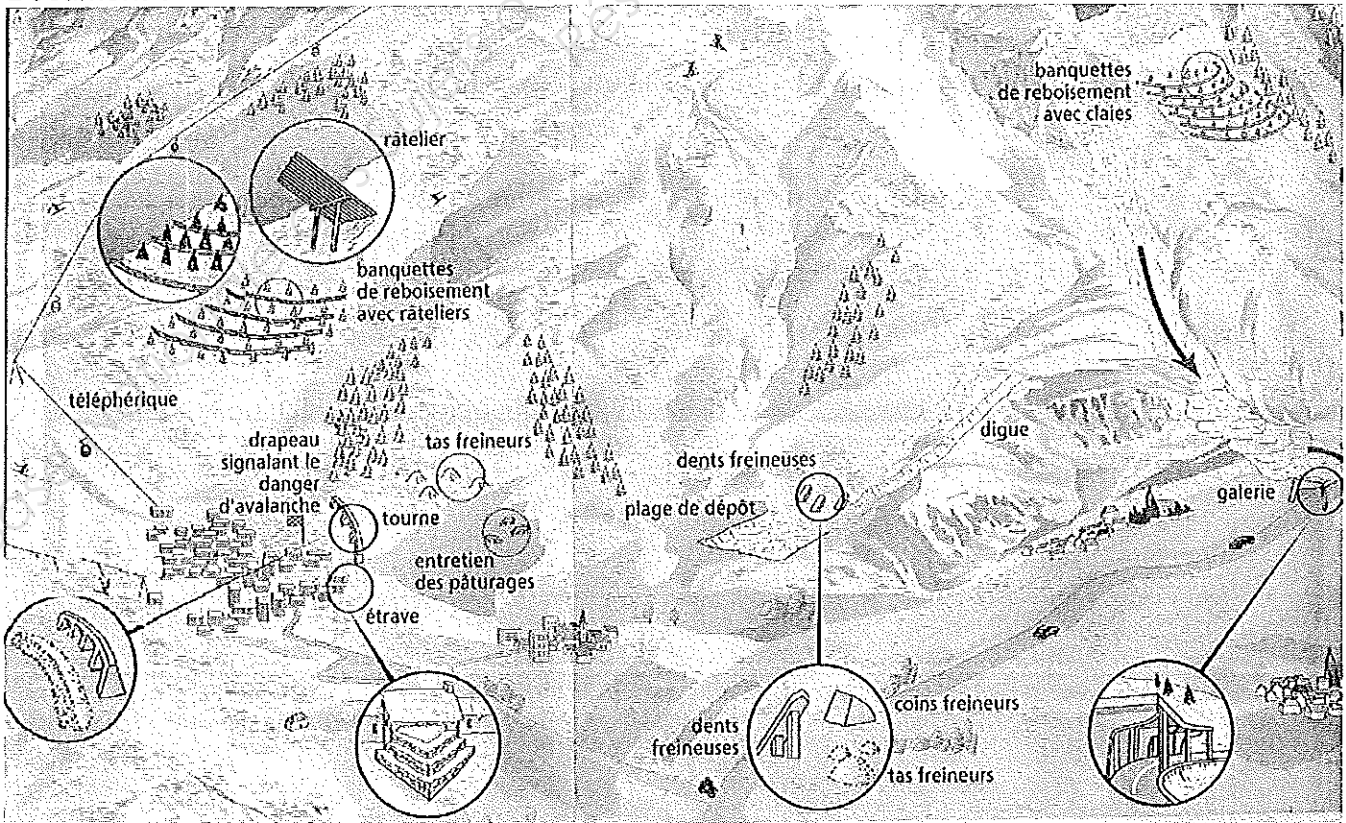
## NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

### 2.7 Compléter le tableau ci-dessous

- en citant 3 infrastructures qui présentent une forte vulnérabilité humaine lors d'un tel risque
- en relevant dans le document 6 pour chacune d'entre elles une mesure de prévention collective.

INFRASTRUCTURE PRESENTANT UNE FORTE VULNERABILITE HUMAINE	MESURE DE PREVENTION COLLECTIVE

Document 6



Source : magazine Aléas et enjeux numéro1 « Les risques en montagne »

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Document 8

Document 7

Saison hivernale	surface enneigée (en hectares)	consommation d'eau (en millions m3)
1994/1995	1 627	5,46
1995/1996	1 787	5,70
1996/1997	2 145	4,42
1997/1998	2 255	8,00
1998/1999	2 506	9,29
1999/2000	2 829	9,24
2000/2001	3 028	8,59
2001/2002	3 330	12,19
2002/2003	3 628	11,57
2003/2004	4 002	13,14
2004/2005	4 283	15,10
2005/2006	4 522	16,00
2006/2007	4 845	16,00
2007/2008	non disponible	18,30
2008/2009	5 333	

Source : [www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr)

**Les canons à neige déclenchent une guerre de l'eau**

Pour compenser le changement climatique, les stations se constituent des réserves d'eau en construisant des retenues collinaires, où l'eau est stockée depuis l'été. Si celles-ci fournissent 55 % des besoins pour la neige de culture, 30 % sont encore prélevés dans les cours d'eau et 15 % sur les réseaux d'eau potable. « Le prélèvement sur [ces derniers] peut entraîner des problèmes de pénuries chroniques et n'est pas suffisant. Le prélèvement dans les eaux superficielles est historiquement la première technique utilisée, mais ses conséquences environnementales sont désastreuses; en effet, les installations ne sont tenues de respecter aucun débit réservé et sont libres de prélever la totalité du débit ».

Source : Les Echos n°20891 16/03/2011

2.8 Décrire l'évolution de la consommation d'eau en saison hivernale présentée dans le document 7.

.....  
.....

2.9 A l'aide des documents 7 et 8, identifier deux facteurs responsables de l'évolution de cette consommation.

.....  
.....  
.....  
.....

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**

**2.10** Dans le tableau ci-dessous,

- Relever dans le document 8 les différents prélèvements d'eau pour le fonctionnement des canons à neige.
- Identifier pour chacun leur limite d'utilisation.

NATURE DU PRELEVEMENT	LIMITE D'UTILISATION

**2.11** Proposer une mesure de prévention collective pour les pénuries d'eau des sites de prélèvements.

.....

.....

.....

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel  
Réseau SCEREN